

Activité 3 : Le changement climatique, sources d'inégalités

Grand angle

QUELLES INÉGALITÉS face au changement climatique dans le monde ?

Les pays développés et émergents sont les premiers émetteurs de CO₂. Les pays les plus pauvres sont peu responsables du réchauffement climatique mais sont les premières victimes de ses effets. Ils sont les plus vulnérables face aux dégradations environnementales, qui fragilisent d'autant plus leur développement, débouchant sur une forme d'injustice environnementale.



1 Un conseil des ministres sous l'eau

En octobre 2009, Mohammed Nasheed, président des Maldives, tient un conseil des ministres sous l'eau pour sensibiliser l'opinion aux effets du réchauffement climatique et à l'élévation des océans.

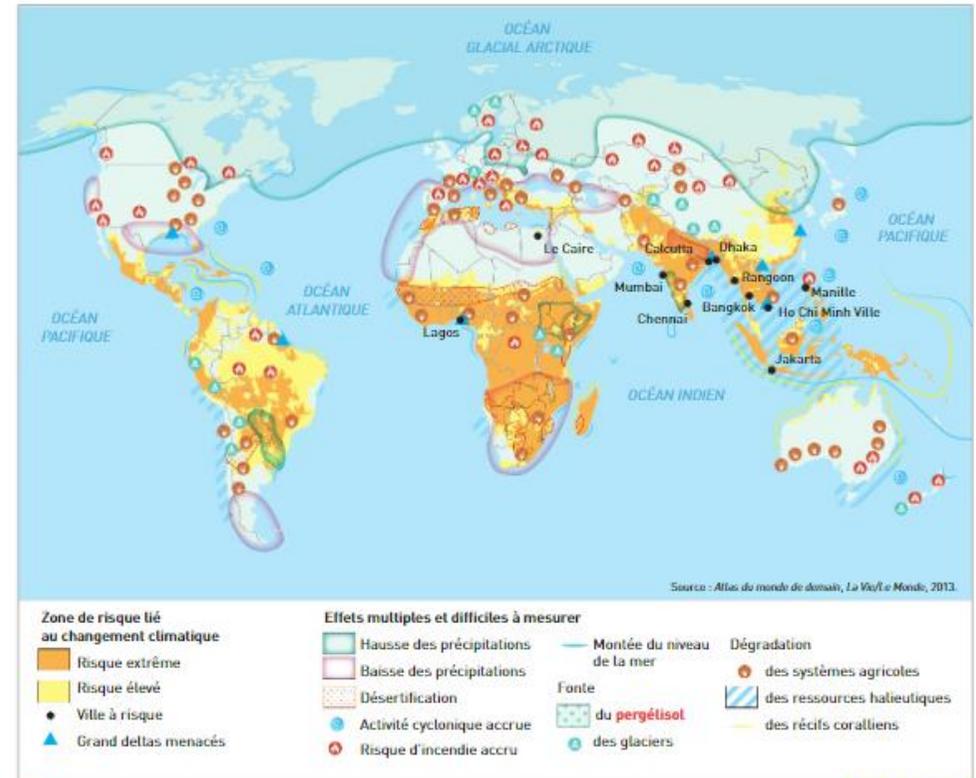
2 La réaction de l'ONU suite à la publication du rapport du GIEC en 2018

« Le rapport spécial du GIEC, publié le lundi 8 octobre, plaide pour une action urgente dans le monde entier afin de limiter le réchauffement climatique à une augmentation de 1,5°C, ou de faire face à des événements météorologiques plus fréquents et plus puissants, et à une dégradation de la qualité de vie de millions de personnes. Le rapport indique que, d'ici 10 à 30 ans, les températures mondiales pourraient augmenter de plus de 3 degrés. Cela pourrait entraîner une exacerbation de la pauvreté et les plus vulnérables seront les plus durement touchés par les effets de l'élévation du niveau de la mer, de l'augmentation de la sécheresse, des inondations subites et des conditions météorologiques extrêmes. Le rapport indique qu'en minimisant l'élévation de la température d'un demi-degré d'ici 2050, plusieurs centaines de millions de personnes en moins seront exposées au risque et seront moins susceptibles de tomber dans la pauvreté. »

Achim Steiner, « L'Administrateur du PNUD confirme que le temps presse pour prendre des mesures en faveur de l'action climatique », Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 8 octobre 2018.

VOCABULAIRE

Pergélisol : sol gelé en permanence sous les climats arctiques et subarctiques, emprisonnant une grande quantité de carbone.



3 Les effets du réchauffement climatique

Carte interactive

4 Quel statut pour les réfugiés environnementaux ?

« Ces dernières années, la question de l'absence de statut des déplacés environnementaux se pose avec de plus en plus d'acuité [...] Le phénomène concerne en particulier des pays du Sud. La plupart des migrants ayant quitté leur région d'origine pour des raisons liées à la dégradation de l'environnement se rendent dans d'autres pays du Sud ou bien, pour les trois quarts d'entre eux, restent dans leur propre pays. Certains demandent à être admis en Nouvelle-Zélande ou en Australie quand ils se trouvent dans des îles de l'océan Pacifique, promises à disparaître sous les eaux. Mais les déplacés environnementaux n'ont aucun statut international lorsqu'ils quittent leur pays, car l'initiative Nansen de 2011 destinée à améliorer leur condition juridique n'a pas abouti à la mise en place d'une protection internationale alors même que l'UNHCR [Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés] ne les reconnaît pas comme des réfugiés car ils ne sont pas victimes d'une persécution individuelle [...] »

Catherine Wihitol de Wenden, « Un monde de migrants », La Documentation Photographique n° 8129, © CNRS Éditions, 2019.

PRÉPARER UN EXPOSÉ

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

- Quels pays émettent le plus de CO₂ ? Et quels pays sont les plus exposés aux risques naturels ?
- Expliquez pourquoi les pays du Sud sont les plus vulnérables au changement climatique bien qu'ils n'en soient pas les premiers responsables ?
- Comment le réchauffement climatique peut-il renforcer la pauvreté de certains pays en développement ?

Pour aller plus loin :

- Ouvrage : Marie Duru-Bellat, *Pour une Planète équitable : l'urgence d'une justice globale*, Seuil, La République des Idées, 2014.
- Vidéo : *Les migrations environnementales internes avec des témoignages* (Banque mondiale).

halber-clic.fr/2019p515

Article : « Inégalités face au changement climatique : la balle est dans le camp des plus riches », *The Conversation*, 2019.

halber-clic.fr/2019p516